



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT042404-3640 EN DATE DU 05/04/2024 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

D CONSULT (SOCOLAB ENVIRONNEMENT FREJUS)
M. RESULTATS ANALYSE
39 Impasse Thomas Edison ZONE INDUSTRIELLE LA PALUD
83600 FREJUS

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0424-6306
Echantillon ITGA : IT042404-3640
Reçu au laboratoire le : 05/04/2024

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2403-062-8075
Dossier client	2403-062-8075 - MODE OPERATOIRE SS4 N ° 8 VILLA VERDE
Echantillon	2403-062-0005 - DEMOLITION - BOUCHE D AERATION CLIMATISATION RDC

Description ITGA	Poussières sur lingette
------------------	-------------------------

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Poussières sur lingette	META (A) le 05/04/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : LLZ (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) L'analyse de la fraction est non réglementaire.

Validé par : Ludovic LAMON Analyste